

Département du Tarn

COMMUNE DE AUSSAC

Le Village 81600 AUSSAC
Tél : 05.63.55.42.17
mairie.aussac@wanadoo.fr



Délibération du 8° Conseil Municipal Séance du mardi 08 avril 2025 à 18h45

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire et publique à la salle de la mairie, sous la **présidence de Monsieur Benoît TRAGNÉ, maire** et de **Madame Céline ASTIÉ nommée secrétaire de séance.**

Date de convocation et d'affichage : 02 avril 2025

Membres présents : Mesdames et Messieurs Céline ASTIÉ, David BARTHE, Sandra BIERNE, Caroline GLEDHILL, Christine GUIBAUD, Pascal GUIBAUD, Christine PIGNOL, Olivier ROUQUETTE, Benoît TRAGNÉ.

Membre excusé : Monsieur Michel VILLENEUVE donne pouvoir à Madame Caroline GLEDHILL

Membre absent : Monsieur Sébastien GUISON

Le quorum est atteint.

Objet de la délibération N° 2025/02-02

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Benoît TRAGNÉ, Maire,
Après avoir examiné le compte financier unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent cumulé de fonctionnement de : 255 705.24 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Département du Tarn

COMMUNE DE AUSSAC

Le Village 81600 AUSSAC
Tél : 05.63.55.42.17
mairie.aussac@wanadoo.fr



AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 45 197.70 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 210 507.54 €
<u>C Résultat à affecter</u> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	+ 255 705.24 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	- 9 414.23 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	- 28 697.00 €
Besoin de financement F	=D+E - 38 111.23 €
AFFECTATION = C	=G+H 255 705.24 €
Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	38 111.23 €
H Report en fonctionnement R 002	217 594.01 €
DEFICIT REPORTE D 002	0,00 €

Résultat du vote : **unanimité**

DEL 2024/02-02	Élus présents	9	Élus représentés	1
Pour	10	Contre	0	Abstention
				0

Ont signé le maire et la secrétaire de séance,
Délibération rendue exécutoire après transmission en Préfecture,
Et publication sur le site internet de la commune.

La secrétaire de séance,
Céline ASTIÉ



Le Maire,
Benoît TRAGNÉ